

FICHE DE POSTE N°

INSPECTEUR DE SALUBRITÉ

IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre Statutaire	Catégorie : Catégorie B Filière : Filière technique Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux
Groupe de fonction	GB3
Date de création du poste	
Quotité de travail	Temps complet
Affectation	DG : Pôle prévention et Ordre Public Direction : Environnement et Salubrité Service : Service Communal d'Hygiène et de Santé Bureau/Secteur : Responsable hiérarchique (N+1) : NBI : ATTRIBUEE Motif d'attribution : réception du public et technicités particulières multiples.

AGENT OCCUPANT LE POSTE

Nom : Prénom : Matricule :
Statut : Titulaire (FPT) Grade actuel :
Date d'arrivée dans le poste :
Date de réexamen IFSE :
Temps de travail de l'agent : 100 %

MISSIONS GENERALES

Activités	Compétences
<p>Accueil du public pour toutes les activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre l’habitat indigne (accueil du public, visite des logements en présence des occupants, instruction des procédures) • Évaluation du risque monoxyde de carbone, enquête sur site en présence des occupants. • Lutte contre le bruit (voisinage et musique amplifiée...) accueil du public. Réalisation de mesures sonométriques au domicile du signalant • Hygiène alimentaire (contrôle sur signalements des restaurants, commerces...) • Suivi de la qualité de l’eau (baignade, réseau d’adduction publique) • Lutte contre la légionellose (suivi des prélèvements de l’eau chaude sanitaire) et des résultats d’analyse. • Lutte contre les problèmes d’hygiène (nuisances diverses...) accueil du public, visite sur site en présence des signalants, enclenchement et suivi des procédures. • Avis sur les dossiers d’urbanisme • Gestion des dossiers de déclaration termites, accueil du public 	<p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruire les signalements • Evaluer les risques sanitaires et environnementaux au vu de la réglementation • Diagnostiquer et proposer une procédure appropriée • Rédiger les rapports, courriers, mise en demeure, procès-verbaux, arrêtés municipaux et préfectoraux (habitat insalubre). • Assurer le suivi des procédures en cours • Effectuer les différentes enquêtes : visites de logements insalubres, mesure sonométrique, contrôles en hygiène alimentaire, enquêtes lors d’intoxication au CO • Vérifier la conformité des résultats d’analyses d’eau et leur suivi. • Maîtrise de l’outil informatique <p><u>Savoir être :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à l’écoute, dialogue, médiation, gestion des conflits. • Observer, constater, informer • Autonomie, discrétion, rigueur • Sens du service public • Aimer travailler en équipe • Faire preuve de discernement dans la gestion de la plainte • Objectivité • Agir dans le respect des principes de confidentialité, d’éthique et de déontologie professionnelle

Activités complémentaires	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des lots de produits pharmaceutiques distribués dans les écoles • Effarouchement acoustique des étourneaux • Référent ville / Participation à la veille sanitaire • Gestion des déclarations des puits, accueil du public • Référent Moustique Aedes Albopictus, accueil du public 	<p><u>Savoir-faire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protocole de sécurité <p><u>Savoir être</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de sang-froid

Champs relationnels du poste :

- La population (souvent des personnes fragiles), population des quartiers sensibles (Bastide, La Conte, Viguié etc...)
- La hiérarchie et les différents services internes à la collectivité
- Les services de l'Etat (ARS, DDTM, DDETSPP, Commissariat, DREAL...), la CAF, le Conseil Départemental, Carcassonne Agglomération, Maison des Solidarités...
- Les professionnels

Exigences requises :

- Habilitations du Préfet et assermentations départementales
- Formations spécifiques en lien avec les assermentations

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES

Horaires de travail : Ouverture au public : 8h30-12h30/13h30-17h30 (16h30 le vendredi). Les horaires de travail de l'agent tiennent compte de ces contraintes. Certaines missions exceptionnelles nécessitent de travailler en dehors de ces horaires (effarouchement acoustique des étourneaux, contrôle sanitaire des restaurants, mesure sono métrique de nuit).

Lieu de travail et environnement : bureau avec sorties sur le terrain et la fréquentation de lieux insalubres.

Moyens Matériels : outils bureautiques et logiciels spécialisés, instruments de mesures, matériel d'effarouchement, téléphone portable

Équipements de protection individuelle obligatoire : oui Non

Formations obligatoires : oui liées à l'habilitation et aux assermentations

Risques et contraintes liées au poste : (mettre une croix)

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| Travailleur isolé | <input type="checkbox"/> | Gestes répétitifs | <input type="checkbox"/> |
| Port de charges | <input type="checkbox"/> | Amiante | <input type="checkbox"/> |
| Station debout prolongée | <input type="checkbox"/> | Risques Musculo-Squelettiques | <input type="checkbox"/> |
| Travail en hauteur | <input type="checkbox"/> | Autres | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contact avec une population à risque (fragile), agressivité, manque d'hygiène (travail dans les milieux insalubres, squat...), risque routier, risque de chute lors des visites des logements (accès aux combles, caves...).

Fait à Carcassonne le

Agent	Supérieur hiérarchique
Validation du Chef de Service	Validation du Directeur